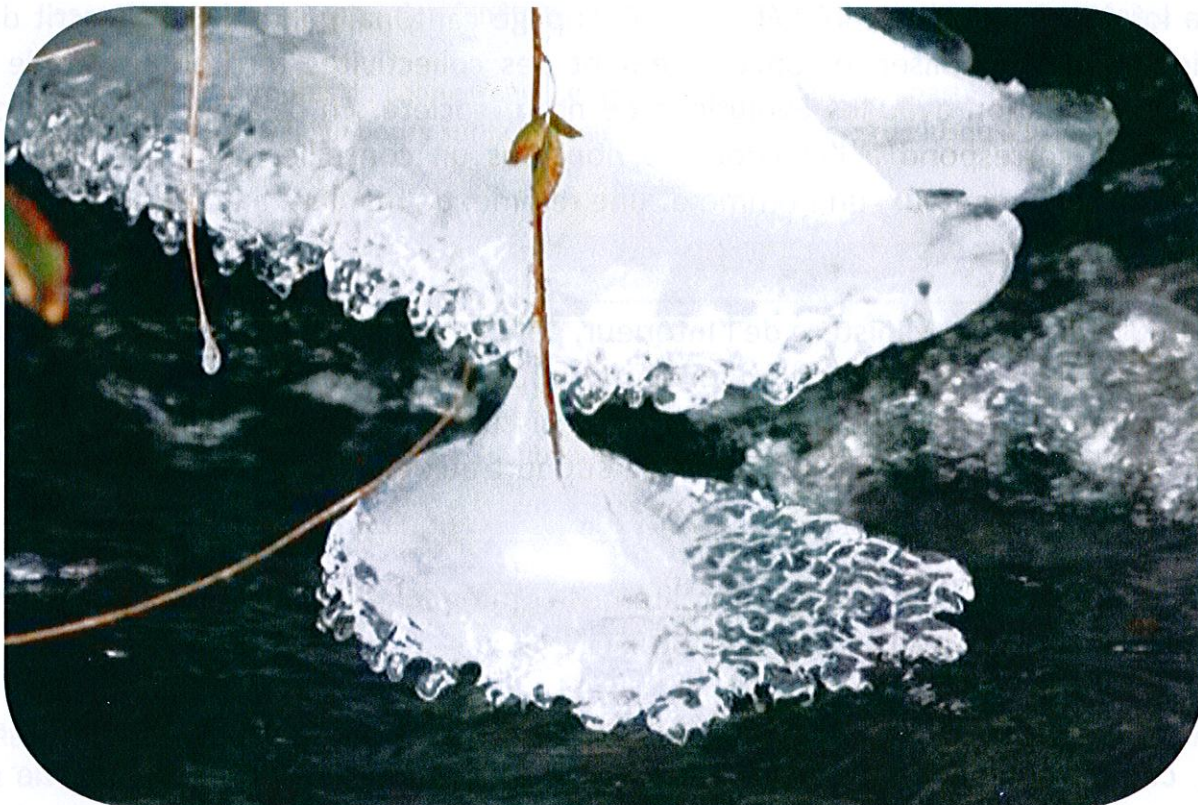


# St Silvain Bellegarde



## Bulletin d'information n° 12

Janvier 2014

# Le mot du Maire

Je profite de cette nouvelle édition du bulletin municipal pour vous tenir informés du redécoupage du canton auquel appartient St Silvain.

Instaurés à la Révolution française, les cantons n'ont jamais fait l'objet de refonte générale depuis le début du XIXème siècle.

La loi du 17 mai 2013 prévoit un redécoupage cantonal général qui s'inscrit dans une volonté de rationaliser le fonctionnement des collectivités territoriales et de les mettre en adéquation avec les évolutions de notre société. En cela, la mesure la plus emblématique correspond à l'élection, de non plus un conseiller général, mais de 2 conseillers départementaux, un homme et une femme, de manière à imposer une totale parité.

Ce qui a amené le Ministère de l'Intérieur, par l'intermédiaire du Préfet, à proposer le redécoupage du département de la Creuse en 15 cantons en remplacement des 27 existants aujourd'hui. Cette nouvelle répartition, discutée au Conseil Général sera validée par décret du Conseil d'Etat. Elle servira de support aux élections départementales de 2015.

Saint Silvain, de même que la totalité des communes du canton de Bellegarde en Marche, serait rattachée au canton d'AUBUSSON.

A la lumière de la superficie de ce nouveau territoire, il faut quand même rester vigilant, comme toujours dans pareil cas, à ce que la rationalisation nécessaire de nos collectivités ne se fasse pas au détriment de nos services et ainsi de la qualité de vie de notre territoire.

En espérant que l'hiver soit relativement clément, je tiens toutes et tous à vous souhaiter bonheur et santé pour l'année nouvelle.

Bonne année à Saint Silvain.

Serge DUMONTANT.

# Au Conseil Municipal

## Travaux 2013 :

Les travaux ci-dessous, prévus au budget 2013 ont été réalisés dans le courant de l'année :

- La 1<sup>ère</sup> tranche de l'élargissement du chemin reliant les villages de Chez Bardy et des Trois Ponts avec desserte de toutes les parcelles agricoles coté « Chez Bardy » ainsi que du massif forestier de Barenteix.
- Les peintures extérieures des fenêtres, persiennes et façade du bâtiment « Mairie » (façade ouest).
- La réfection des routes de Sannegrand, Le Mas, accès à St Silvain à partir du CD 9 y compris le bas du village et l'arrivée au bourg sur la VC 1 de la limite de Bellegarde jusqu'à la place.

## Dotation des Equipements des Territoires Ruraux (DETR) 2014 :

Un dossier de demande de subvention a été déposé pour le renforcement de la Voie Communale 6, route de Chez Marlière qui est en mauvais état.

Montant des travaux prévus : 28 795 € HT, Subvention demandée : 30 % sur 15 000 € soit 4 500 €.

## Equipement employé communal :

Un véhicule « Berlingo » d'occasion et une remorque neuve ont été achetés au garage DESREBOULES, l'ensemble pour 6 500 €. Ce nouvel équipement est remisé dans la grange communale à Chez Taverne, avec le corbillard et le matériel de clôture de l'ACCA.

## Vente de biens de section :

Une nouvelle demande a été acceptée par le Conseil Municipal sur la section de Sannegrand au profit de M. Van Der Spek. La consultation pour les 2 autres demandes formulées par des habitants de Bagnard et Les Barris n'ayant pas encore eu lieu, les 3 scrutins pourraient se dérouler simultanément en Janvier.

## Amendes de police :

Un montant de 396 € est attribué à la commune de Saint Silvain. Cette somme a été affectée à l'achat de panneaux de signalisation.

## FDAEC 2013 :

Le Fond Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes s'élève cette année à 3 278 € qui sont venus abonder le financement des travaux d'aménagement de la Voie Communale 1 à l'entrée nord du bourg.

## Entretien des chemins :

Suite aux demandes des utilisateurs, du tout venant a été livré pour un entretien ponctuel des chemins publics dans les villages de Chez Vilatte et Le Chassain. Merci aux usagers qui ont assuré la mise en place de ces matériaux.

## Inscription de chemins au PDIPR

A la demande du Conseil Général, une mise à jour des Parcours Départementaux d'Itinéraires de Petites Randonnées a été réalisée sur la commune.

Ainsi des chemins non entretenus depuis leur inscription en 1996 ont été exclus. Les chemins utilisés pour les 3 parcours de randonnée, créés à l'initiative de la commission « Chemins et Environnement » ont été inscrits de même que d'autres utilisés pour des itinéraires construits à partir de communes voisines.

## Plan d'Aménagement du Bourg :

Comme annoncé dans notre précédent bulletin et avec l'assistance du Pays, un comité de pilotage composé des représentants des services compétents de l'État, du Conseil Général mais également de conseillers municipaux et des citoyens volontaires de la commune a été constitué.

Un cahier des charges a été élaboré et le Pays « Combraille en Marche » a lancé au nom de la commune un appel à candidature auprès de 3 architectes paysagistes.

Le comité de pilotage a analysé leurs offres. C'est Charline MAIGNAN, jeune paysagiste diplômée de l'école de Lille, domiciliée en Creuse, qui a obtenu la meilleure note.

Le conseil municipal lors de sa réunion du 5 Décembre a validé ce choix et autorisé le maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre pour 5 000 € dont 2 500 € de subvention du Conseil Général et 2 500 € de participation communale.

## Renforcement du réseau électrique :

Des travaux sont actuellement en cours pour le renforcement du réseau électrique des villages de La Ribière Franche et Maisonneix.

## Syndicat Départemental d'Electrification de la Creuse :

La réforme territoriale fixée par la loi du 16 Décembre 2010 entraine la disparition des syndicats primaires devenus obsolètes. Le syndicat primaire de Bellegarde en Marche a délibéré favorablement sur sa dissolution.

La commune de Saint Silvain a décidé lors de la réunion du Conseil Municipal du 17 Octobre de son adhésion au nouveau Syndicat Départemental des Energies de la Creuse comprenant 12 secteurs d'énergie pour tout le département. Chaque secteur d'énergie sera représenté par des collèges électoraux.

## Demande de déviation de Chez Bardy :

Une demande a été formulée par des habitants du village afin de mieux organiser les circulations.

Le Conseil Municipal lors de la réunion du 17 Octobre a proposé qu'une étude de faisabilité technique et administrative soit réalisée. Le maire a sollicité, par l'intermédiaire de la convention ATESAT, les services de la Direction Départementale des Territoires qui feront une étude début 2014.

## Salle Polyvalente :

Les tables de la salle polyvalente vont être renouvelées. Après presque 20 années d'utilisation les plateaux en stratifié sont très abimés et l'ossature métallique de plus en plus difficile à monter.

Des tables pliantes en polypropylène ont été choisies : beaucoup plus légères que les anciennes elles viendront toutes s'empiler sur un chariot roulant pour être stockées dans un coin de la salle.

Montant de l'investissement : 2 000 € TTC.

Le parquet de la salle est de plus en plus difficile à entretenir. Des devis sont demandés pour un ponçage complet, rebouchage des nœuds malsains et application d'un produit de finition.

## La Communauté de Communes pour St Silvain

Par délibération n° 2013-6-1.12 en date du 9 octobre 2013 la Communauté de Communes a décidé de lancer une consultation auprès de plusieurs architectes, pour la réalisation d'une mission de maîtrise d'oeuvre par procédure adaptée conformément aux articles 26 II et 28 du Code des Marchés Publics pour la réhabilitation des écoles de Bellegarde-en-Marche et Saint Silvain Bellegarde.

Ces travaux sont estimés à 440 000 Euros HT.

Après analyse des offres, Mr ABRARD est retenu pour assurer la maîtrise d'oeuvre de ce projet pour un montant de 54 000, 00 Euros HT pour une mission complète

Les travaux concernant la construction d'un restaurant scolaire, sur le site de Bellegarde pour les 2 écoles sont bien avancés. L'ouverture est envisagée pour la rentrée 2014 au plus tard.

# Ça s'est passé à St Silvain !

## Exposition « Evasion Postale »

Monsieur Pierre VILLETTELLE de Chez Taverne, grand philatéliste nous a fait le plaisir de présenter une partie de sa collection dans la salle polyvalente les 9, 10 et 11 Août.

Le groupe philatéliste d'Aubusson représenté par Mr HAY a mis à disposition les supports permettant ainsi de mettre en valeur cette collection exceptionnelle.

## Fleurissement



Classement par catégorie au niveau départemental :

Commune de – de 500 hab : St Silvain est 6<sup>ème</sup>

Décor Floral sur voie publique : Mme CHARDEAU, 8<sup>ème</sup>

Hôtels, Restaurants, cafés avec ou sans jardin : « La vallée gourmande », 2<sup>ème</sup>

Hameaux : Angélique BREDIER, à Sannegrand, 7<sup>ème</sup> départemental et 1<sup>er</sup> prix communal

## Spectacle « Elena, carnets secrets »

La représentation du spectacle « Elena, carnets secrets » qui a eu lieu dans la salle polyvalente de la mairie de Saint Silvain Bellagarde le 1er Août 2013 fut un succès pour la compagnie Feydra Tonnerre, installée depuis maintenant 2 ans sur la commune.

Le public était nombreux et enthousiaste bien que le texte soit très corrosif et le sujet difficile. Les spectateurs sont majoritairement restés à la fin de la représentation afin de pouvoir échanger avec la metteuse en scène Fabianny Deschamps ainsi qu'avec les interprètes Nathalie Bernard et Manu Martin.



Suite à cette représentation soutenue par la Mairie de Saint Silvain Bellagarde et le Pays de Combrailles en Marche, ce dernier s'est engagé à soutenir le prochain projet de la compagnie sur le territoire. Cette nouvelle aventure est le développement, sur plusieurs années, de la production d'un opéra. Le premier stade de travail vous sera présenté au printemps. Il s'agit d'une pièce inspirée de la vie d'Olympe de Gouges, femme de lettres du XVIIIème siècle. La compagnie souhaite vous proposer sous une forme simplifiée les premières ébauches de ce travail et partager avec les habitants une version voix et violoncelle de quatre à cinq chansons tirées de l'opéra.

## Cérémonie du 11 Novembre 2013

Lors de la célébration du 11 novembre, les enfants ont déposé une gerbe au monument aux morts.

A l'issue de cette cérémonie un vin d'honneur a été servi dans la salle des associations.



## Repas des aînés

Pour la 6ème année consécutive, la commission « Action Sociale » a proposé aux aînés de notre commune (+ de 70 ans) un repas convivial préparé par « La Vallée Gourmande ».

Une surprise leur était réservée au dessert : Mesdames Potin et Ragot se sont invitées à la fête. Toutes deux venues de Grand Bourg en mobylette ... nous ont permis de passer un bon moment plein d'humour.

Le personnel communal, le conseil municipal et les membres de la commission Aide Sociale étaient également présents, c'est avec entrain et bonne humeur qu'ils ont organisé cette journée.

Les personnes n'ayant pu assister à ce repas, ont eu la visite des élus et des membres de la commission Aide Sociale. Un colis, accompagné d'une carte de vœux aux couleurs de St Silvain et agrémentée d'un dessin réalisé par les enfants de l'école leur a été remis.

Quelques personnes n'ayant pas souhaité prendre leur colis, la commune lors du dernier conseil municipal a décidé d'en faire don aux « Restos du cœur ».

## Chemins de randonnée

L'équipe de balisage des chemins de St Silvain poursuit son action sous le beau soleil de décembre.

La signalisation demande beaucoup de temps, respectons l'activité des bénévoles !



## *Foadroyé, le clocher pointé à nouveau*

Lors de l'inauguration le 25 octobre 2013, le maire, a retracé les différentes étapes qui se sont écoulées entre la date du sinistre et la date d'achèvement des travaux, soit 40 mois. Ceux-ci se sont étalés de novembre 2012 à mars 2013, sous la conduite de l'équipe de maîtrise d'œuvre (Messieurs TRAPON et AUJOUX).



Le mécénat populaire a porté ses fruits et ce sont plus de 70 donateurs qui abondent la souscription à plus de 7500 €, par l'envoi de chèques ou d'espèces, mais également par la vente de cartes postales éditées à partir d'œuvres d'une artiste peintre originaire de la commune : Delphine BUREAU-CHIGOT.

Le maire espère que les travaux de la 2<sup>ème</sup> tranche qui concernent la réfection de la toiture pourront être envisagés dans un délai convenable.

### **Financement**

Montant des travaux :	124 826 €
Indemnisation de l'assurance :	77 138 €
Subvention DRAC :	9 548 €
Conseil Général de la Creuse :	7 203 €
Sauvegarde de l'art Français :	5 000 €
Dons collectés :	7 500 €
Fondation du patrimoine :	4 000 €
Autofinancement de la commune :	14 435 € dont 7 434 € de TVA récupérable

### **Remerciements**

Le maire, au nom du conseil municipal remercie Patrice TRAPON et l'équipe de maîtrise d'œuvre, les entreprises qui ont réalisé un travail périlleux dans des conditions climatiques parfois difficiles, l'ensemble des partenaires publics pour leur soutien financier, les entreprises partenaires (CODECHAMP et l'entreprise DELANNE), les bienfaiteurs qui ont répondu à l'appel au mécénat populaire et l'association St Silvain 2000 qui a souhaité apporter sa pierre à l'édifice en prenant en charge les travaux supplémentaires de dorure du coq à l'or fin.

## *Ecole*

L'école de St Silvain s'est vue attribuer un Emploi de Vie Scolaire (EVS), pour aider Hélène JOSEPH dans ses tâches de direction, 3 jours par semaine.

Les élèves ont bénéficié d'une sensibilisation à la sécurité routière grâce à l'intervention de la Gendarmerie.



# Page Pratique



## **Horaires d'ouverture au public de la mairie :**

Lundi et jeudi de 13 h 30 à 17 h 15 – Samedi de 8 h à 12 h

Tel : 05.55.67.62.47 – Fax : 05.55.67.60.87 – Mail : [mairie.saint-silvain-bel@wanadoo.fr](mailto:mairie.saint-silvain-bel@wanadoo.fr)

Site internet : [www.saintsilvainbellegarde.fr](http://www.saintsilvainbellegarde.fr)

~~~~~

## **A votre disposition en Mairie**

Affichage municipal réglementaire.

Registre des comptes rendus de réunion du conseil municipal.

Registre des délibérations du conseil municipal.

Cahier pour noter vos remarques et attentes.

Point public multimédia gratuit accessible aux heures d'ouverture de la mairie.

N'hésitez pas, venez aux heures d'ouverture de la mairie, nous vous aiderons dans vos recherches.

~~~~~

## **Horaires d'ouverture au public de la déchetterie à Auzances (route de Mainsat) :**

Du 1er octobre au 31 mars : Mardi au Vendredi : 9 h – 12 h / 14 h – 17 h - Samedi : 9 h – 17 h

Du 1er Avril au 30 Septembre : Mardi au Vendredi : 9 h – 12 h / 14 h – 18 h - Samedi : 9 h – 17 h 30

Les habitants domiciliés sur le territoire du SIVOM ont un accès gratuit à cette déchetterie et doivent se munir, pour y accéder, d'un justificatif de domicile.

**Les objets encombrants seront collectés sur la commune le 16 Janvier 2014.**

~~~~~

## **Etat-Civil**

### **Décès :**

Yvonne TREPIED, le 28 Aout 2013 de Sannegrans

Stéphane THURET, le 19 Novembre 2013 à Chez Villatte

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

### **Naissances :**

Charline THURET, le 04 Août 2013

Jules JEANDEAUX, le 8 Septembre 2013

Clarisse HERITEAU, le 11 novembre 2013

Félicitations aux parents et grands parents !!!

### **Mariage :**

Christophe FOURNIER (Sannegrans) et Sandra FAUFINGUE, le 27 juillet 2013 à Royère de Vassivière.

Nous leur adressons nos félicitations et tous nos vœux de bonheur.

## ***NOUVEAUX ARRIVANTS***

Léon WILDSCHUT maintenant de façon permanente au village du Mont

Et le retour à Chez Bardy de Cynthia CHAULET et Alexandre TOTY et leurs jumelles Zoé et Laly nées le 2.10.2013.

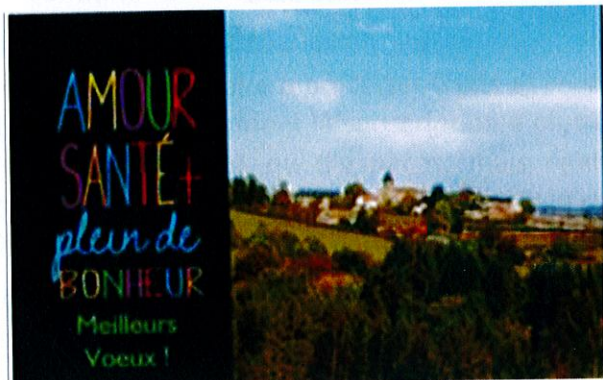
Nous leur souhaitons la bienvenue.

## Elections municipales

Elles se dérouleront les 23 et 30 Mars 2014.

Suite à une modification de la réglementation, il y aura obligation de présenter une pièce d'identité pour voter.

~~~~~



Comme l'an dernier, nous avons édité une carte de vœux aux couleurs de St Silvain. Celle-ci est en vente au secrétariat au prix de 1 €.

~~~~~

## SAGE Cher amont

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un document de planification de la gestion de l'eau à l'échelle d'une unité hydrographique cohérente (*bassin versant...*). Il fixe des **objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau** et il doit être compatible avec le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE).

Le SAGE est un document élaboré par les acteurs locaux (élus, usagers, associations, représentants de l'Etat, ...) réunis au sein de la commission locale de l'eau (**CLE**). Ces acteurs locaux établissent un projet pour une gestion concertée et collective de l'eau.

### La Commission Locale de l'Eau :

La CLE est une assemblée délibérante qui élabore le projet de schéma, organise la consultation et suit l'application du SAGE. Elle est composée de trois collèges :

- le collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux (au moins la moitié des membres) ;
- le collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées (au moins le quart des membres) ;
- le collège de l'Etat et de ses établissements publics (le reste des membres).

Le projet de SAGE est soumis à enquête publique et approuvé par l'Etat qui veille à sa mise en oeuvre à travers la police de l'eau.

Le SAGE est constitué d'un **plan d'aménagement et de gestion durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques (PAGD)**, dans lequel sont définis les objectifs partagés par les acteurs locaux, d'un **règlement** fixant les règles permettant d'atteindre ces objectifs, et d'un rapport environnemental. Une fois approuvé, le règlement et ses documents cartographiques sont opposables aux tiers : les décisions dans le domaine de l'eau doivent être compatibles ou rendues compatibles avec le PAGD. Les documents d'urbanisme doivent être compatibles avec les objectifs de protection définis par le SAGE.

Saint Silvain fait partie du SAGE Cher amont. Courant novembre, la Commune a reçu un courrier :

- l'informant que la Commission Locale de l'Eau avait validé le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Cher amont le 27 septembre 2013
- lui demandant l'avis de la Commune.

**Un dossier a été joint. Ce dernier est consultable aux heures d'ouverture de la mairie.**

## Coup de pouce ...

Quelle chance pour moi de me donner l'opportunité de me présenter à la commune par l'intermédiaire du bulletin municipal. Je m'appelle Boris Sondagh et avec ma femme Liane, et nos 3 enfants, Finn, Tara et Odin nous habitons depuis début août en permanence à St Silvain.

Pendant des années, j'ai combiné mon travail de professeur en informatique avec le travail de webmaster. Durant mon activité comme webmaster, j'ai écrit 2 livres pour l'enseignement : le premier traitant de la sécurité des ordinateurs et le second du design des sites internet. Ce dernier sera édité en janvier 2014. Depuis l'été 2013, je me consacre intégralement à mon travail de designer informatique, très varié. Je suis amené à concevoir des sites internet très simples, mais aussi très complexes avec la traduction par exemple en plusieurs langues.

### Exemple de mes réalisations

Sites internet locaux

<http://www.saintsilvainbellegarde.fr>

<http://www.lestroisponts.fr>

Sites internet internationaux

<http://www.swets.fr>

<http://www.zinkinfobenelux.com/fr>

En parallèle, nous restaurons notre grange du Moulin du Faux dans l'objectif d'en faire une maison habitable.

Si vous empruntez le chemin des écoliers, vous êtes les bienvenus pour voir nos travaux.

Boris SONDAGH

## Da coté des agriculteurs ...

La famille VAN DER SPEK est installée depuis maintenant 2 ans à Sannegrاند où elle a repris une exploitation agricole. Arco, Alder et Karin s'investissent beaucoup et n'ont de cesse d'améliorer leur production laitière.

En effet, cette année tous trois, ont décidé de produire une nouvelle race bovine. Il s'agit d'un croisement entre un zébu et une vache laitière (Holstein, Montbéliarde ou Simmental), qui existe déjà au Brésil sous le nom de « GIR OLANDO ». La supériorité de cette race est marquée par la combinaison des qualités des espèces dans lesquelles elle trouve son origine: la rusticité du Gir (race de zébu) et l'excellente production laitière de la race Holstein.

Pour commencer, 5 vaches ont été inséminées donnant : 2 veaux mâles, 1 veau femelle, 2 restent à naître. Ces bovins sont donc 50 % zébu – 50 % laitière. L'insémination suivante par un bovin laitier donnera 25 % zébu et 75 % laitière.

Les femelles Girolando sont productrices de lait par excellence, on estime qu'une vache issue de ce croisement pourra donner 100 L de lait par jour.

Elles possèdent des caractéristiques physiologiques et morphologiques qui sont idéales pour la production, de bonnes conditions pour la lactation, résistance à la chaleur (-10 ° à + 50°), aplombs et pieds robustes, bonne conversion alimentaire et efficacité reproductrice. Les mâles atteignent une performance comparable à celle de tout autre croisement industriel spécifique pour la production de viande dans des conditions d'élevage similaires. Cette race a une adaptabilité remarquable, elle est capable de faire un bon usage de pâtures pauvres, elle est résistante aux maladies et parasites (tiques notamment), docile, de plus le gain de poids est rapide.





# Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Creuse

Institué par la loi du 10 juillet 1991, puis du 18 décembre 1998 relative à l'accès au droit et à la résolution amiable des conflits, un Conseil Départemental de l'Accès au Droit (C.D.A.D.) existe en Creuse.

Le C.D.A.D. est un groupement d'intérêt public doté de la personnalité morale, et placé sous la présidence de la Présidente du Tribunal de Grande Instance de Guéret

Cette structure réunit différents acteurs qui oeuvrent pour l'accès au droit dans le département : les professionnels du droit (avocats, notaires, huissiers de justice...), les collectivités en charge des politiques sociales (association départementale des maires, Conseil Général...) les associations spécialisées (UDAF, ARAVIC, AECJF...) et l'État (Tribunal de Grande Instance, Préfecture...).

## Qu'est-ce que l'Accès au Droit?

Toute personne, quel que soit son âge, sa nationalité, son niveau de vie ou le lieu où elle habite, doit pouvoir :

- ✓ Connaître ses droits et ses obligations,
- ✓ Être informée sur les moyens de faire valoir ses droits ou d'exécuter ses obligations.

L'accès au droit consiste à offrir, dans des lieux accessibles à tous :

- ✓ Information sur les droits et devoirs des personnes,
- ✓ Orientation vers les organismes, services ou professionnels chargés d'assurer ou de faciliter l'exercice des droits,
- ✓ Aide à l'accomplissement de démarches nécessaires à l'exercice d'un droit ou l'exécution d'une obligation (constituer un dossier, rédiger un courrier...),

## Quelles sont les actions du C.D.A.D. de la Creuse?

✓ Informations juridiques gratuites dans différents domaines : droit de la famille (mariage, Pacs, divorce...), droit du travail (contrat, licenciement...), logement, surendettement, voisinage..... Le CDAD ne délivre pas de conseils juridiques.

- ✓ Orientation vers les structures juridiques, sociales, administratives ou associatives adaptées
- ✓ Recensement de l'Accès au Droit dans la Creuse et mise à jour régulière des données collectées.
- ✓ Aide à la rédaction de courriers, dossiers...
- ✓ Interventions dans les écoles sur le thème du mineur victime et du mineur délinquant, dans les EHPAD sur les mesures judiciaires de protection des majeurs...
- ✓ Diffusion de brochures d'informations.

Parce qu'elle permet aux personnes d'être mieux informées, d'être mieux orientées, d'être assistées dès que surgissent des difficultés juridiques et de bénéficier de la possibilité de résoudre à l'amiable les conflits, **l'aide à l'Accès au Droit contribue à réduire les tensions sociales, les risques d'exclusion et à prévenir les litiges.**

## Une question ? Une information ?

Permanences sur RV le lundi et le mardi :

Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Creuse  
Palais de justice - 23 Place Bonnyaud- 23000 GUERET

Vous pouvez également joindre le CDAD par mail : [cdad-creuse@justice.fr](mailto:cdad-creuse@justice.fr) ou par téléphone : 05.55.51.93.59



# Tricot sur la ville ... de Felletin

*à l'occasion des journées de la laine*

Voilà, l'aventure s'est terminée avec grand succès dimanche 27 octobre.

150 tricoteuses, dont le groupe de St Silvain, ont habillé bancs, grilles, poteaux, monuments, fontaine etc ...

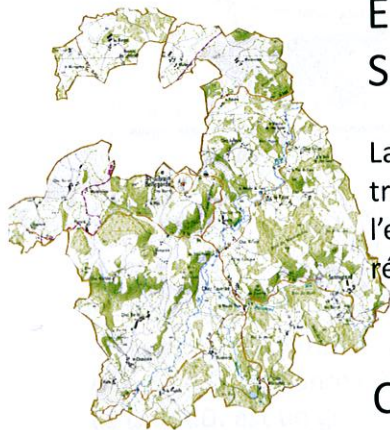
Un grand merci à Mélanie LEDUC l'artiste conceptrice et à LAINAMAC de nous avoir associées à cette histoire ... de laine espiègle et colorée.

A l'année prochaine encore plus nombreuses !



*« J'ai écouté dire ... »*

Vois donc, on va y faire une baudrée à quand la neige va venir et s'asseoir sur l'archabanc en surveillant la bartine et la casse. Y 'aura ben une ch'ti bezizi pour raconter des histoires de camus et l'père va chapuser. Allez adi ! et bonne année.



## ETUDE GLOBALE D AMENAGEMENT DE BOURG Saint Silvain Bellegarde

La commune de Saint Silvain Bellegarde prévoit de réaliser certains aménagements et travaux dans sa commune. Dans un souci de cohérence globale (dans le temps et dans l'espace), l'objectif de cette étude est de localiser, dessiner, estimer les aménagements à réaliser dans les années à venir.

### CHEMIN2TRAVERSE

#### Charline Maignan Paysagiste DPLG



Pour cela, la commune a missionné Charline Maignan, jeune paysagiste\* installée en Creuse depuis septembre 2013 qui animera cette étude et finalisera les documents mis à disposition de la commune.

Le parti pris et partagé de cette étude est que les habitants de la commune participent aux intentions et aux dessins de ces aménagements.

*\*Le métier de paysagiste correspond à celui de l'architecte, cependant il se concentre sur la conception des espaces extérieurs : jardins, espaces publics (rue, stationnements, place). Il participe également aux opérations d'urbanisme (quartiers de logements, équipements).*

## ETUDE GLOBALE D AMENAGEMENT DE BOURG Planning

L'étude débutera en janvier 2014 et s'étalera sur un semestre environ.

Janvier : Ateliers de travail "Diagnostic"

Février : Validation "Diagnostic" par le comité de pilotage

Mars : Ateliers de travail "Propositions, scénarios"

Avril : Validation "Propositions" par le comité de pilotage

Mai : Ateliers de travail "Projet d'Aménagement"

Juin : Validation "Projet d'Aménagement" par le comité de pilotage

### ATELIERS DE TRAVAIL "DIAGNOSTIC"

Votre participation est indispensable au bon déroulement de cette étude. Je vous invite donc aux premiers Ateliers de travail qui auront lieu le 25/01, salle des associations.

A l'ordre du jour :

9h-10h : Faire connaissance, vos questions à propos de cette étude et vos attentes.

10h-13h : Petite balade dans la commune. Localisons ses points forts et points faibles, ses qualités, ses défauts

13h-15h : Partageons un repas et continuons à discuter (Chacun de nous peut apporter sa spécialité)

15h-18h : Report des informations collectées sur une carte de la commune, en salle. Vous pouvez apporter tout éléments (cartes, photos etc...) qui aideraient à exprimer votre point de vue sur un aménagement de la commune.

Pour toutes informations complémentaires n'hésitez pas à me contacter :

06 73 08 34 89 ou [charline.maignan@hotmail.fr](mailto:charline.maignan@hotmail.fr)

# A.C.C.A

Notre assemblée générale a eu lieu le 11 Août 2013.  
Un nouveau bureau a été élu :

Président : Dominique BONNAUD

Vice-Président : Ludovic MONTEL

Secrétaire : Francis CHARDEAU

Trésorier Damien BONNAUD

Membres : Ludovic BONNAUD, Mathieu MOURLON,  
Pascal REDON, Alexandre LEGRAND, Didier BONNAUD



Cette saison il nous a été attribué 37 bracelets chevreuils. Cependant il s'est trouvé plusieurs dépouilles de chevreuils avant et après la chasse.

Pour les sangliers, petit changement : tous les animaux prélevés doivent avoir un bracelet. Auparavant seul les animaux de plus de 50 Kg en avaient besoin, nous avons donc eu pour cette saison 8 bracelets.

5 animaux ont été prélevés à ce jour :

- 2 animaux adultes de 60 et 111 kg
- 3 jeunes d'environ 30 kg

Meilleurs vœux à tous

Damien BONNAUD



# 10 + 5 ans

## La validité de la carte d'identité passe à 15 ans.



### L'Etat simplifie vos démarches

- Les cartes d'identité délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 seront valables 15 ans.
- Les cartes valides au 1<sup>er</sup> janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière.
- Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.
- Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) pour plus d'informations

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

# Souvenirs, Souvenirs ...



## *La carte Cassini de St-Sybaix Bellegarde*

La **carte de Cassini** ou **carte de l'Académie** est la première carte générale et particulière du royaume de France. Il serait plus approprié de parler de **carte des Cassini**, car elle fut dressée par la famille Cassini, principalement César-François Cassini (Cassini III) et son fils Jean-Dominique Cassini (Cassini IV) au XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'échelle adoptée est d'une ligne pour cent toises, soit une échelle de 1/86 400 (une toise vaut 864 lignes). Cette carte constituait pour l'époque une véritable innovation et une avancée technique décisive. Les trois générations de Cassini se succédèrent pour achever ce travail. La carte ne localise pas précisément les habitations ou les limites des marais et forêts, mais le niveau de précision du réseau routier ancien est tel qu'en superposant des photos satellite orthorectifiées aux feuilles de la carte de la France, on obtient de spectaculaires résultats.

Le travail des Cassini laissa même son empreinte sur le terrain où l'on trouve encore aujourd'hui des toponymes dits « *Signal de Cassini* », qui révèlent les lieux où s'effectuèrent les mesures de l'époque. Ces points de repères correspondent aux sommets des mille triangles qui formaient la trame de la carte de Cassini.

De nos jours, les chercheurs consultent fréquemment les feuilles de la carte des Cassini, soit sa forme papier en salle de lecture du département des cartes et plans de la Bibliothèque nationale de France, soit sa forme numérique en ligne. Elle intéresse tout particulièrement les archéologues, les historiens, les géographes, les généalogistes, les chasseurs de trésors et les écologues qui ont besoin de faire de l'écologie rétrospective ou de comprendre l'histoire du paysage.

### **Archives départementales de la Creuse**

30, rue Franklin Roosevelt - BP 164

23 004 GUÉRET CEDEX

Tél. : 05 44 30 26 50 - Fax : 05 44 30 26 51

<http://archives.creuse.fr>

### **Ouverture au Public**

Lundi au jeudi, de 8h30 à 17h

Vendredi de 8h30 à 16h